



# ANNÉE 2021 / 2022

**Demande d'inscription en ligne du 17 mai au 18 juin**

Les demandes d'inscription à la restauration scolaire (dès la MOYENNE SECTION - Nouveauté - maternelle à la primaire) et aux activités périscolaires (soir et mercredi) pour la rentrée de septembre seront ouvertes sur l'espace citoyen à partir du 17 mai.

## Connectez-vous à votre Espace citoyen

À partir du lundi 17 mai, connectez-vous à votre Espace Citoyen et cliquez sur la dalle « Créer une inscription », puis choisissez le formulaire souhaité selon votre demande :  
**Restauration scolaire, Accueil de loisirs du soir, Accueil de loisirs mercredi.**



*Pensez à scanner au préalable toutes les pièces demandées selon la nature de votre demande et à les stocker dans votre dalle « Pièces justificatives » afin de les récupérer facilement à chaque demande. Pour information, seul le détenteur de l'espace citoyen a accès à ces documents et non les services de la ville !  
Attention chaque document ne doit pas dépasser 500 Ko individuellement !*



### RESTAURATION SCOLAIRE

#### ÉTAPE 1 > Inscription administrative

**Pièces à fournir** (documents à scanner au préalable)

- Avis d'imposition 2020 (revenus 2019),
- Copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile 2021/2022 ou de l'année en cours (en attendant la transmission de la nouvelle), avec une adresse postale à jour.

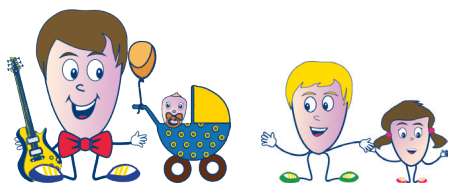
Les familles des enfants scolarisés de la Moyenne Section maternelle\* à la primaire souhaitant bénéficier du service de restauration scolaire pour l'année 2021/22 **devront s'inscrire en ligne depuis leur espace citoyen en sélectionnant le formulaire restauration scolaire.**

**!** Les places en maternelle\* (moyenne et grande section) pour la prochaine rentrée sont limitées à 25 places.

Une fois le formulaire renseigné et envoyé, les services de ville traiteront la demande. Une fois validée, les familles pourront accéder au planning de réservation.

#### ÉTAPE 2 > Réserver le planning des repas

Une fois l'inscription administrative confirmée :  
**Les familles devront cocher les jours souhaités dans le planning de réservation disponible depuis la dalle « Modifier les réservations »** dans la limite des places disponibles et dans le respect des délais impartis à savoir **le mardi 24 août minuit au plus tard pour la semaine de la rentrée.**



### ACCUEIL DE LOISIRS

#### ÉTAPE 1 > Inscription administrative

Les familles des enfants scolarisés de maternelle à la primaire souhaitant bénéficier du service périscolaire Oasis pour la rentrée **devront s'inscrire en ligne depuis leur espace citoyen en sélectionnant le formulaire souhaité :**

- **ACCUEIL DU SOIR** de la sortie de l'école à 18h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- **ACCUEIL DES MERCREDIS** à la demi-journée (matin ou après-midi), à la journée, avec ou sans repas.

**Pièces à fournir** (documents à scanner au préalable - max 500 Ko/document)

- Dossier administratif à télécharger sur l'espace citoyen et sur le site de la ville [www.ville-ostwald.fr](http://www.ville-ostwald.fr)
- Copie du livret de famille,
- Avis d'imposition 2020 (revenus 2019),
- Copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile 2021/2022 ou de l'année en cours,
- Attestation de travail des parents
- Photo de l'enfant au format identité,
- Copie de la page Vaccination DTCP + attestation confirmant que la vaccination obligatoire (11 vaccins) est à jour pour les enfants entrant en petite section maternelle à la rentrée 2021.

#### ÉTAPE 2 > Vérifier le planning des réservations

Les demandes des familles seront traitées selon les places disponibles et la situation des familles (respect des critères).

**Elles seront prévenues par mail fin juin par la direction de chaque structure après clôture des dépôts de dossier.**

Une fois l'inscription administrative confirmée positivement, **les familles pourront vérifier leurs réservations et les modifier**, si besoin, depuis la dalle « Modifier les réservations » dans leur espace citoyen **à compter du 28 juin** (dans le respect des délais impartis **jusqu'au mardi 24 août minuit au plus tard pour la semaine de la rentrée.**)

**Les enfants inscrits dans une école d'Ostwald ont tous eu un accès à leur espace citoyen transmis par la mairie !**

Si ce compte n'est plus actif, envoyez un mail à [scolaire@ostwald.fr](mailto:scolaire@ostwald.fr) pour le réactiver.

**Rappel :** Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles par site et les familles doivent être à jour de paiement.